

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIARET
NIF : 000 216 299 033 049.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°02/AT/DO.TIARET/SDFS/DAL/2019

La Direction Opérationnelle de Tiaret lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/AT/DO.TIARET/SDFS/DAL/2019 ouvert à la concurrence pour la réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques au niveau des sites suivants :

- LOT N° 01 : Liaison Frenda - Ain Kermes - Sidi Abderrahmane
- LOT N° 02 : Liaison Bouchekif - Ain Dzarit - Mahdia
- LOT N° 03 : Liaison Site ATMobilis 14201 Tiaret - Site ATMobilis 14607 Dahmouni
- LOT N° 04 : Liaison Dérivation Tiaret - Tagdemt
- LOT N° 05 : Liaison Tiaret - Guertoufa
- LOT N° 06 : Liaison Site ATMobilis14203 Derivation Sougueur - Site ATMobilis 14626 Sidi Abed
- LOT N° 07 : Liaison Site ATMobilis 14903 Relai Takhmaret - Site ATMobilis 14609 Takhmaret

La participation au présent appel d'offres national s'adresse aux entreprises selon les paliers suivants:

Palier 01 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km: seules les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics.

Les entreprises sans qualification; les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualification ;
Les entreprises nouvellement créées ;
Les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs sont concernées par cette catégorie de lots.

Palier 02 : pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km: le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement.

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs au palier cité ci-dessus ainsi que l'attestation de visites des lieux telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du présent cahier des charges (CCAG)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la DO de Tiaret contre paiement d'une somme de 5000 DA non remboursable. .

les offres doivent être composées:

1-D'un dossier administratif (un (01) original, deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (dossier administratif).

2- D'une offre technique (une (01) original, deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (dossier technique).

3-D'une offre financière (une (01) original, deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (dossier financier).

Les deux (02) offres technique, financière et le dossier administratif, accompagnées de toutes les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme et ne devra porter que la mention suivante:

Algérie Telecom

Direction Opérationnelle de Tiaret

Adresse: Boulevard de l'ALN, Tiaret

Réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/AT/DO.TIARET/SDFS/DAL/2019
« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 15 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux de 08h à 14h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 14h.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.